

Conseil municipal du 22 avril 2014

Présents : Jean-Pierre Allier, Christian Bégon, Nils Bjornson-Langen, Paul Commandré, Yves Commandré, Régis Durand, Christelle Folcher, Marie Lion, Thierry Mazoyer, Dominique Molines, Gilbert Roure. Secrétaire de mairie : Dominique Delmas. Auditeur libre : Ségolène Dubois. Secrétaire de séance : Marie Lion

- Chemin des Bois (Finialettes) : estimation du coût HT 15 800€. Total HT des devis reçus : Galta 10 070€ / Rouvière 13 684€ / Beau 14 360€ / Molines Alain 10 000€/AB travaux 14 620€
La commission d'appel d'offre propose : Galta. Le conseil municipal vote pour Galta (8 pour, 2 abstentions, 1 ne participe pas au vote).
 - Mairie : achat du terrain pour l'accès handicapé de la mairie : 760m², estimation 7 000€ par France Domaine (marge possible de négociation de + ou - 10% conseillée). Délibération à l'unanimité pour augmenter la proposition de 20% (soit 8 400€).
 - Pré du Moulin : demande de JM. Brunel de viabilisation (amenée des réseaux) de son terrain et d'achat du terrain entre son terrain et la voie. Proposition faite par l'ancien conseil de lui vendre 99,5m² de terrain communal à 32€/m², soit 3 184€, correspondant au coût de cette viabilisation. JM. Brunel ne veut que 46m² (le reste étant non constructible, berge du ruisseau). 4 possibilités semblent s'offrir au conseil pour cette opération : 1) vente de 46m² (1472€) 2) vente de 46m² + demande de participation à la viabilisation 3) étude-devis du coût réel du raccordement au réseau et facturation à Brunel 4) pas de vente du terrain, Choix de maintenir la vente du terrain au même prix (3184€) pour 99,5m² ou 46m² à son choix.
 - Marchés et suivi des travaux de voirie : la DDT ne le fait plus. C'est Lozère Ingénierie (agence départementale) qui pourra le faire pour les communes. Subventionné 40%. vote : 2 contre, 9 pour.
 - Élargissement de la RD35 (Pont Runes et Fraissinet) : achat du sectionnal par conseil général (271,50€).
 - Station d'épuration : début des travaux de la station de Fraissinet prévus fin mai 2014 (Galta).
 - Redécoupage cantonal : choix des conseillers de ne toujours pas délibérer.
 - Eau non potable de Rûnes : c'est l'ASTAF qui fait la maîtrise d'œuvre. C'est subventionné à 50% pour un programme à 26 000€ pour alimenter 3 pâtures. Délibération à l'unanimité.
 - Gestion du Tarn amont (de Millau à St Maurice de V.) : vote pour autoriser le maire à signer la convention de gestion (autorisation d'usage de l'eau, entretien des berges, lutte contre les inondations,...). L'agence de l'eau conditionne ses aides aux communes adhérentes, notamment pour la station d'épuration de Fraissinet. On revote notre adhésion à ce fonctionnement.
 - Calendrier : prendre les contacts nécessaires pour caler un calendrier communs des animations locales et éviter les dates en doublon ; contacter le foyer rural Passe Montagne pour travailler en commun le spectacle hivernal pour les enfants organisé à tour de rôle par les communes de la communauté de commune « des Cévennes au Mont Lozère ».
 - Commission « tourisme et cadre de vie » prévue le 6 mai à 20h30.
 - Arbres des élus le 8 mai à 10h30.
- BUDGET - Budget général de la commune : quelques rappels/infos**
- *Recettes = PNC, dotation état (dont Kms de voiries), impôts locaux, loyers,
 - *Budget eau (travaux des captages faits pour 80 ans environ) / Budget assainissement : les 2 budgets doivent être équilibrés (sauf qu'on doit amortir en faisant comme si on n'avait pas de subventions : gros amortissement à prévoir du coup)
 - *Problème de la TVA : la communauté de commune fonctionne sans avancer la TVA, au contraire de la commune qui doit faire son budget en avançant la TVA pendant 2 ans.
 - *Publication de notes : endettement de la commune/habitant : 9/20. Endettement env. 320 000€ . Mais cela inclut les coûts des logements et de l'eau qui sont compensés (travaux logements/loyers, eau/vente de l'eau). Sans les logements (travaux du logement de La Brousse et celui du dessus de la mairie) et l'eau, l'endettement est de 150 000€ (cimetière, enfouissement réseaux, ...).
 - *Groupe scolaire de l'Estournal : coût + de 2000€/enfant (fonctionnement+investissement) ; passage à 1400€/enfant l'an prochain avec la fin du remboursement de l'emprunt (l'école a 20 ans!).
- Approbation à l'unanimité du compte administratif (constat des dépenses de 2013)
 - Approbation à l'unanimité du compte de gestion (dépenses constatées par le comptable)
- Budget de l'eau déficitaire, fonctionnement comme investissement (versement à faire du budget de la commune vers le budget de l'eau).

- Vote à l'unanimité du budget communal 2014 avec une légère augmentation des taxes de 5 % soit TH=8,16 TF=6,27 TFNB=267,11 CFE=23,78

- Subventions aux associations: AOC châtaignes 100, ASADFCI 1200, Pompiers 200, Atelier montivertipontain 100, Ballet bross 50, Cineco 100, CF le Pont 150, CF La Brousse 400, CUMA 200, Epi 2 mains 25, Foot 350, Passe Montagne 700, GV 200, Arbre aux abeilles 75, Accroches 300, Aînés Ruraux 200, Amis livre 550, ML élevage 500 Radio Bartas 100, Relais Espinas 25, Théâtre clandestin 300, Clédes des chants 100.

Dépenses				Recettes			
		€	€			€	€
Fonctionnement		2 014	2 013	Fonctionnement		2 014	2 013
73	FNGIR (reversement Etat)	18 000,00	17445,00	2	Excédent n -1	94 449,63	70 859,45
60	Charge à caractère général	23 500,00	16 700,00	64	Chges personnel (reversement)	20 000,20	19 200,00
61/2/3	Services extérieurs	79 675,33	66 360,00	70	concessions, redevances,rbt	17 490,00	9 990,00
64	Charges de personnel	44 333,34	38 000,00	73	Impôts et taxes	71 796,00	66 261,00
65	Autres charges de gestion	90 979,96	89 174,39	74	Dotation Etat(DGF 88 272)	115 289,80	125 534,00
	dont (indemnité élus 18 800)				(Dot Nat péréquation 3 293)		
	(contingent d'incendie 8 410)				(DSR 9 376)		
	(contingent sivu, ... 50 000,00)				(Exo taxes compensés, 11 549,8)		
	(subvention asso 6 000)						
66	Charges financières						
67	charges exceptionnelles	7 400,00	6 383,00				
22	dépenses imprévues	20 000,00	16 895,06				
23	Virement en recettes d'Invest.	30 000,00	40 000,00	75	Location logement	7 500,00	11 000,00
68	dotation amortissement	13 447,00	13 447,00	77	Produits exceptionnels	810,00	1 560,00
	TOTAL	327 335,63	304 404,45		TOTAL	327 335,63	304 404,45
Investissement		2 014	2 013	Investissement		2 014	2 013
1	Déficit reporté		147,93 ⁴	21	Virement de la section de fonct,	30 000,00	40 000,00
1641	Emprunt	23 947,00	20 260,08	####	Fonds Compensation TVA	12 000,00	14 000,00
211	terrains nus		1 808,00	1068	Excédent de fonctionnement	22 016,18	
213	instal + sub ccas	42 000,00	35 000,00	####	Taxe d'Aménagement	2 000,00	2 000,00
	Transfert budget Eau	30 814,00	15 407,00	1025	dons legs	460,00	2 000,00
2131	Constructions	30 000,00				32 400,00	45 400,00
110	Travaux						11 115,00
	(Eau non potable Runes	32 690,00	20 000,00	1321	Subvention Etat	5 000,00	11 165,75
	coral la brousse	700,00	3 000,00	1322	Subvention Région	42 345,00	55 893,00
	mairie + presbytère	59 600,00	37513,82	1323	Subvention Département	49 232,90	109 345,40
	(voirie	18 882,89	28117,06				
	(chemins ruraux	15 000,00	33 000,76		vente terrains	11 116,00	
	la brousse les clauzes runes	34 121,60	89 077,80				
	mat informatique logiciels	7 000,00	4 000,00		dotation amortissement	13 447,00	13 447,00
	(plu 35 000)	17 335,08	35 000,00	1328	Sub autres		
	Enfouissement Finialettes	1 882,30	61 664,25	1328	Emprunt	98 955,79	105 989,84
	murs inondation +voirie		15	1326	PNC plu	3 000,00	3 000,00
	Racoules		638,07	1332	amendes de police + vente		
20	dépenses imprévues	10 000,00	11 643,74	1332	terrains	2 000,00	1 922,52
	Total	323 972,87	415 278,5		Total	323 972,87	415 278,5

Régie de l'Eau compte 2013 et budget 2014

Les dépenses de fonctionnement 2013 : 23 537 € dont 8 043 € d'intérêt d'emprunts, et 15 494€ de charges diverses (analyses d'eau, redevances Agence de l'eau, réparations, Spanc, ...).

Les recettes : 29 936 € permettent donc de couvrir les dépenses de fonctionnement mais ne permettent pas de financer totalement l'emprunt en capital de 7291 € (dépenses d'investissement) et les nouvelles dépenses (emprunt à réaliser pour la mise aux normes des captages et pour la station d'épuration de Fraissinet de Lozère).